



La Voix des Consommateurs

Chiffres, analyses et décryptages
Numéro 1/2022

[comparis.ch](https://www.comparis.ch)

Éditorial



Felix Schneuwly

Head of Public Affairs
comparis.ch

Pour sa première édition de l'année, La Voix des Consommateurs arbore une nouvelle mise en page. Nous espérons qu'elle vous plaira tout autant que son contenu, consacré à l'inflation et aux réflexions d'une experte et de trois experts sur le sujet.

Alexandra Janssen estime que les risques liés à l'inflation sont considérables. Elle souligne l'importance renouvelée d'un change flexible pour le franc suisse compte tenu du renchérissement aux États-Unis et dans la zone euro. → [Page 2](#)

Mathias Binswanger note que l'inflation en Suisse continue de se déplacer de l'économie réelle vers les prix de l'immobilier. Or, tout comme les primes d'assurance maladie, ces hausses de prix ne sont pas reflétées dans l'indice des prix à la consommation. → [Page 4](#)

Daniel Lampart voit aussi des opportunités dans l'éventualité d'une reprise durable de l'inflation. La normalisation des taux allégerait la pression qui pèse sur la prévoyance vieillesse et rendrait possibles des hausses générales de salaire. → [Page 5](#)

Michael Graff fait remarquer que dans le budget des ménages privés, la croissance des primes d'assurance de base est plus vigoureuse que celle des autres postes de dépenses. Son analyse montre que dans un ménage donné, le nombre d'enfants qui lui est rattaché n'a pas systématiquement d'influence sur la part du budget consacré aux dépenses de santé, contrairement à l'âge des personnes qui composent ce ménage. → [Page 7](#)

Aucun des quatre experts n'en fait mention, mais comme la pandémie, l'inflation creuse l'écart entre riches et pauvres, peu importe que l'on mette en lumière ses risques ou ses opportunités.

Un îlot dans la tempête de l'inflation ?



Dr Alexandra Janssen

Économiste et directrice de
gestion de fortune au sein du
groupe ECOFIN

L'inflation est de retour. Aux États-Unis et dans la zone euro, elle a atteint l'an dernier des niveaux inégalés depuis quarante ans. Dans ce contexte, les risques qui se profilent sont considérables y compris pour la Suisse.

Soutenus par la forte croissance de la masse monétaire, la faiblesse des taux, les dépenses élevées des États et les difficultés d'approvisionnement, les prix aux États-Unis et dans la zone euro ont connu une hausse généralisée en 2021. L'inflation est de retour. À juste titre, elle fait figure d'épouvantail : elle déprécie l'épargne, conduit à des distorsions de prix sur le marché immobilier et la bourse et envoie de mauvais signaux sur les prix. L'inflation, même à l'état de perspective, conduit à une hausse des salaires et des dépenses qui, à son tour, alimente les prix. Ce cercle vicieux rend complexe la dynamique de l'inflation. Même les banques centrales ne sont pas en mesure de prévoir ce phénomène.

Il est donc d'autant plus important que les banques centrales soient en capacité de freiner une inflation qui s'emballe. Et pourtant, avec leur politique monétaire des dernières années, la Banque centrale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) ont largement perdu leur capacité d'ac-



tion, achetant les obligations souveraines de leurs propres États en grande quantité et inondant les marchés d'argent à bas taux. Les banques centrales sont aujourd'hui les premières créancières de leurs pays, et les marchés sont dépendants de cet argent à bas taux. Le débit est bien trop rapide, mais l'arrêt des vannes serait douloureux. Les États lourdement endettés seraient contraints de payer des taux d'intérêt plus élevés, et les rendements de différents placements subiraient une nette correction. La lutte contre l'inflation aurait donc un coût significatif. Personne ne sait de quoi l'avenir sera fait, mais la capacité d'action limitée de la Fed et de la BCE est un paramètre défavorable en période d'inflation galopante.

« Le change du franc est flexible. C'est un atout dont il faut tirer parti. » Dr. Alexandra Janssen

Les bouleversements que traversent les États-Unis et la zone euro pourraient très bien toucher la Suisse. Si le pays se trouve dans une position nettement plus avantageuse, c'est avant tout grâce à nos lois, qui empêchent que la Banque nationale suisse (BNS) ne finance les dépenses de l'État à grande échelle. Pour que la Suisse conserve sa position de phare dans la tempête sur le plan de la politique monétaire, la BNS doit continuer à pouvoir contrôler sa masse monétaire en toute indépendance. Les convoitises politiques n'ont pas à réduire la marge de manœuvre de la BNS. Le change du franc est flexible. C'est un atout dont il faut tirer parti. Si la devise peut se raffermir lorsque l'inflation déferle hors des frontières, alors l'évolution du taux de change compense une partie de cette inflation étrangère. La BNS est ainsi en meilleure posture que les banques centrales des autres pays pour créer de bonnes conditions de départ.

Les décideuses et décideurs et la communauté scientifique feraient mieux de taire leur appel à un fonds souverain, qui priverait la BNS de son principal instrument de stabilisation des prix. Ils feraient mieux de renforcer l'indépendance de la BNS afin que les épargnantes, les épargnants et les entreprises ne soient pas seulement exposés inutilement aux risques de l'inflation, mais qu'ils puissent aussi saisir les chances qui l'accompagnent.

le chiffre **0,6 %**

C'est le taux d'inflation moyen sur l'année 2021. En raison de la crise du coronavirus, ce taux était tombé à -1,3 % en 2020. Les prix sont ensuite remontés, puis se sont maintenus à un niveau relativement élevé.



Inflation en Suisse : un phénomène durable ?



Mathias Binswanger

Professeur d'économie politique
à la Haute école du nord-ouest de
la Suisse

Après avoir marqué une longue pause, l'inflation est repartie à la hausse en 2021. S'agit-il d'un phénomène durable ou va-t-elle de nouveau s'affaïsser en 2022 ?

En décembre, le taux d'inflation s'élevait à 5 % par rapport au même mois de l'année précédente dans la zone euro, du jamais vu depuis sa création. Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation s'établissait même à 7 %, une valeur jamais atteinte depuis 1982. En comparaison, l'évolution des chiffres en Suisse est plus modeste : l'inflation s'est établie à 1,5 % dans notre pays en décembre. Une valeur qui, malgré tout, n'avait pas atteint un tel pic depuis longtemps.

Mais alors comment expliquer ce retour si soudain de l'inflation en 2021 ? La raison principale tient à des phénomènes passagers qui se sont accumulés cette année-là. D'une part, la hausse des prix de l'énergie, et plus particulièrement du gaz. Une partie de cette hausse s'explique tout simplement par la correction des prix des vecteurs énergétiques fossiles, qui avaient fortement chuté en 2019 et 2020. Il s'agit donc d'un retour à la normale. Certes, l'ascension des prix de l'énergie devrait se poursuivre en 2022, mais selon toute vraisemblance à un rythme moins soutenu. Les prix devraient ensuite se stabiliser.

« L'inflation que l'on connaît aujourd'hui repose sur des phénomènes passagers. » Mathias Binswanger

D'autre part, 2021 aura été une année défavorable à la stabilité des prix, les difficultés d'approvisionnement qui ont touché différents secteurs ayant été combinées à une demande attisée par les plans de relance des États. Cet effet a été particulièrement perceptible aux États-Unis, où d'énormes sommes d'argent sont injectées dans l'économie depuis 2020 au titre de divers programmes. Mais lui non plus n'est pas amené à s'éterniser, si bien que les pressions inflationnistes s'estomperont.

En Suisse, l'effet de l'augmentation des prix de l'énergie s'est également fait sentir, mais dans des proportions nettement plus faibles qu'en Europe ou aux États-Unis. Et pour cause, les énergies fossiles représentent une part moindre dans le mix énergétique du pays, où la force hydraulique et l'énergie atomique sont prépondérantes. Ainsi, jusqu'à décembre 2021, les transports ont été le principal moteur de l'inflation (+7,2 %), suivis du logement et de l'énergie. Les prix de l'énergie ont une forte influence dans ces secteurs. Si l'on exclut les prix de l'énergie (et de l'alimentation) pour se concentrer sur l'inflation dite sous-jacente, alors la hausse sur le mois de décembre ne dépasse pas 0,7 %.

Les difficultés d'approvisionnement, en revanche, ont à peine soutenu la hausse des prix. En effet, la demande n'a pas été attisée par des programmes de relance de l'État. Et la situation ne devrait pas empirer en 2022 : d'après les toutes dernières prévisions du SECO, les prix à la consommation ne devraient augmenter « que » de 1,1 % par rapport à 2021, et les tensions devraient retomber.

À court terme, donc, rien n'indique que l'inflation s'installera dans la durée. Toutefois, certains économistes entrevoient un autre problème : depuis la crise financière de 2009, et plus encore avec la pandémie, les principales banques centrales appliquent une politique monétaire extrêmement expansionniste qui, dans l'avenir, pourrait être dangereuse. Ainsi, l'économiste Hans-Werner Sinn est d'avis que l'expansion effrénée de la masse monétaire orchestrée par la BCE est une véritable bombe à retardement pour l'inflation.

Cet argument s'est beaucoup fait entendre depuis la dernière crise financière. Et pourtant, la hausse de l'inflation tant redoutée n'a jamais eu lieu. Ce n'est pas surprenant, puisque la quantité d'argent en circulation dans les économies, mesurée par les agrégats M1, M2 et M3, n'a pas enregistré de forte hausse. Seule la monnaie centrale (M0), qui rend surtout compte des soldes des banques commerciales à la Banque centrale, témoigne d'une véritable explosion. Les taux historiquement faibles, voire négatifs, liés à la politique monétaire expansionniste, ont à peine stimulé les crédits aux entreprises : ils ont en premier lieu dynamisé les crédits hypothécaires. Or, si l'argent nouvellement créé circule dans le marché immobilier, c'est dans ce secteur, et non pas dans l'économie réelle, que les prix commencent à augmenter. Ainsi, l'inflation s'est déplacée de l'économie réelle vers le marché immobilier, et la tendance va se poursuivre en 2022. Pourtant, ces hausses de prix ne sont pas reflétées dans l'indice des prix à la consommation.

Renchérissement : risques et opportunités



Daniel Lampart
Premier secrétaire et économiste
en chef de l'USS

Après plus de 10 ans de pause, le renchérissement est de retour. S'il est contenu, il offre de nombreuses chances. Une normalisation des taux allégerait la pression qui pèse sur la prévoyance vieillesse. Et ouvrirait la voie à de nouvelles hausses de salaires généralisées.

La crise du coronavirus a sorti le renchérissement de plus de dix ans d'hibernation. Surtout aux États-Unis, mais aussi dans certaines régions d'Europe, on voit de nouveau revenir des taux de renchérissement supérieurs à 5 %. En Suisse, ce taux reste relativement bas, aux alentours de 1,5 %.

Pour le moment, ce sont surtout des facteurs spécifiques qui tirent l'inflation vers le haut. L'augmentation des prix est imputable pour près de la moitié à la hausse du cours du pétrole. S'ajoutent les difficultés d'approvisionnement touchant les biens de consommation et les produits semi-finis importés qui, avec la hausse des coûts du transport, contribuent elles aussi à tirer les prix vers le haut.

« Le renchérissement est un phénomène de l'économie réelle. » Daniel Lampart

Les économistes ne s'accordent toujours pas sur le caractère passager ou durable du renchérissement. D'après les informations dont on dispose aujourd'hui, l'effet provoqué par le cours du pétrole devrait s'étioler jusqu'à disparaître. La question des difficultés d'approvisionnement est plus com-

plexe. Non seulement les tensions sont vives, mais les retards de production doivent être rattrapés. Cependant, il en faut plus pour que le renchérissement soit durable, à savoir une situation économique durablement prospère et les hausses de salaire et de coûts qui vont de pair avec.

Contrairement à ce que l'on enseigne à l'école et dans les manuels d'économie, le renchérissement est un phénomène de l'économie réelle. Je n'ai encore jamais vu d'entreprise augmenter ses prix sous prétexte que la masse monétaire s'était dilatée. Les prix augmentent quand les clientes et les clients sont prêts à payer plus cher, quand la conjoncture économique est bonne et que des pénuries les conduisent à faire la queue. Quand l'économie va mal et que les entreprises éprouvent des difficultés à écouler leurs produits, les hausses de prix sont délicates.

L'augmentation simultanée des coûts de production nourri d'autant plus le renchérissement. Car les entreprises peuvent répercuter la hausse des coûts relativement simplement sur leur clientèle. Les salaires font partie des principaux blocs de coûts. Lorsque l'économie est au beau fixe, l'octroi de hausses de salaires est bien plus simple qu'en période de récession : les entreprises faisant des bénéfices, elles ont l'argent pour. Et le manque de personnel les oblige à revoir les salaires à la hausse afin de gagner en attractivité. En économie, on parle de spirale prix/salaires : la revalorisation des salaires conduit à la hausse des prix. Et la hausse des prix conduit à son tour à des prétentions salariales plus élevées, le personnel exigeant que le renchérissement soit compensé. Pour le moment, dans le monde entier, les salaires sont à la traîne par rapport au renchérissement. Conséquence : les salaires réels s'érodent. Mais si le renchérissement s'installe dans la durée et que le chômage continue de reculer, cette situation ne devrait pas durer.

« Pourvu qu'il soit contenu, le renchérissement résoudrait de nombreux problèmes. » Daniel Lampart

Après une si longue absence, une légère inflation résoudrait de nombreux problèmes. Les taux commencent à se redresser, ce qui pourrait conduire à une normalisation de la situation des caisses de pension, par exemple. D'une manière générale, le renchérissement a davantage de vertus que sa réputation ne le laisse entendre – pour autant qu'il soit contenu. Il facilite le changement structurel de l'économie et donne davantage de liberté aux banques nationales dans le pilotage de la politique conjoncturelle. Il conduit aussi à redonner vie aux négociations salariales, grâce auxquelles toutes et tous peuvent obtenir une augmentation de salaire. En effet, le renchérissement renforce les négociations salariales collectives. Pour autant bien sûr qu'employeurs et syndicats mènent aussi une politique salariale active.

Coûts de santé et inflation



Michael Graff

Chef de la section Conjoncture au KOF Centre de recherches conjoncturelles, EPF Zurich

En raison de l'augmentation des primes d'assurance maladie en Suisse, les ménages âgés et modestes supportent des dépenses de santé plus lourdes que celles des ménages moyens, mais l'évolution de ces dépenses ne suit pas la trajectoire indiquée par le taux d'inflation officiel.

Le système de santé helvétique est cher, certes, mais il n'en demeure pas moins exemplaire. Une conviction qui, en Suisse, relève de l'évidence. Un coup d'œil aux statistiques internationales de la Banque mondiale permet de montrer que cette affirmation est juste sur au moins un point. Sur les 38 pays membres de l'OCDE, seuls les États-Unis enregistrent des dépenses de santé qui dépassent celles de la Suisse par rapport au PIB. Le classement est le même s'agissant des dépenses de santé par tête¹. Reste à savoir si les prestations sont en phase avec cette position. En revanche, une chose est sûre, à savoir qu'en Suisse, le financement des dépenses de santé diffère considérablement de celui des autres pays riches, où le financement et la fourniture de services publics et parapublics sont beaucoup plus marqués qu'en Suisse. En matière de participation de l'État aux dépenses de santé, la Suisse arrive en toute dernière position du classement avec une proportion d'à peine plus de 30 %. Ce chiffre est le résultat d'une politique délibérée, mais il s'ensuit nécessairement que les personnes directement concernées supportent une part bien plus large de leurs dépenses de santé que dans les autres pays.

« C'est en Suisse que les coûts de santé privés sont le plus élevés. » Michael Graff

Ainsi, sur la part des coûts de santé privés (assurance maladie incluse) dans le total des coûts, la Suisse, où cette part s'élève à près de 70 %, dépasse de loin les autres pays. Même chose s'agissant du montant des coûts de santé privés directs par tête (franchises, paiements complémentaires et prestations de santé non assurées).

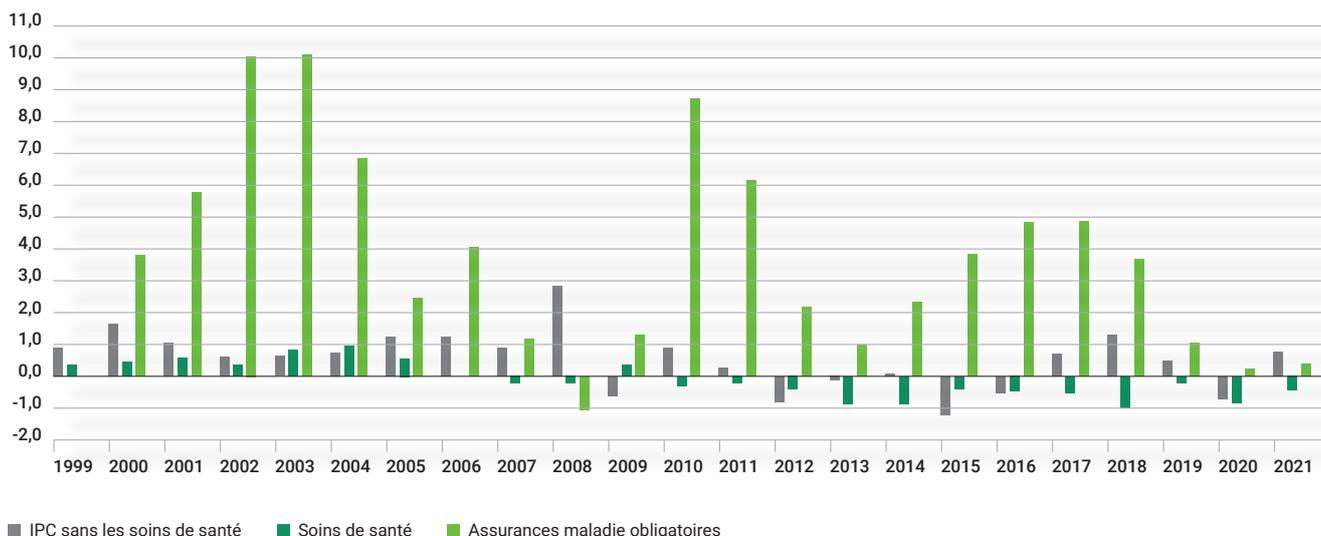
Au vu de ce qui précède, il n'est pas étonnant que l'évolution des dépenses de santé privées soit un sujet éminemment politique en Suisse. Depuis l'introduction de l'assurance obligatoire des soins (OAS) en 1996, les primes ont augmenté bien plus rapidement que le niveau général des prix tel qu'il ressort de l'indice national des prix à la consommation (IPC). Et comme les primes sont différenciées en fonction des risques et non pas en fonction des revenus, ce sont surtout les ménages aux revenus les plus modestes qui souffrent d'une érosion de leur pouvoir d'achat.

Dans le secteur des soins de santé, les prix suisses étaient 2,3 fois plus élevés que la moyenne de l'UE en 2020. Bien entendu, c'est l'évolution intérieure des prix qui est déterminante pour mesurer les répercussions du renchérissement sur les ménages en Suisse. Mais lorsque les prix relatifs sont élevés dans certaines catégories de dépenses, ces dépenses représentent une large part des dépenses globales, si bien que de telles évolutions tarifaires peuvent être sensibles pour les ménages qui sont financièrement les plus fragiles sans pour autant que les statistiques fondées sur l'IPC ne reflètent cet impact.

→ **Indices des niveaux de prix en Europe, en 2020**

1 Ces chiffres et les suivants, utilisés aux fins de comparaison, sont repris du → [portail de données en ligne de la Banque mondiale](#) en date du 14.1.2022. Ils concernent la dernière année pour laquelle les données sont complètes, à savoir 2018. La pandémie ne s'y reflète donc pas encore.

Renchérissement d'une année sur l'autre (en %)



Malheureusement, depuis 2003, l'Office fédéral de la statistique ne publie plus aucunes données sur le renchérissement par groupe socioéconomique, et l'IPC ne tient pas compte de l'évolution des primes de l'AOS. Comparer le renchérissement des soins de santé avec l'IPC sans ce groupe de produits et avec l'indice des primes d'assurance maladie, qui mesure l'évolution annuelle des primes depuis 2002, permet toutefois d'esquisser une vue d'ensemble. Conjuguée à l'enquête sur le budget des ménages menée depuis 2000, qui différencie les résultats selon le type de ménage, cette démarche met au jour notamment les résultats suivants :

- Sur les deux dernières décennies, l'évolution cumulée des coûts des soins de santé selon l'IPC a suivi une trajectoire différente de celle de l'indice global : de 1999 à 2021, -2,4 % (-0,15 % en moyenne annuelle) pour les premiers, contre +12,4 % (+0,5 % en moyenne annuelle) pour l'IPC sans le secteur de la santé. Dans le même temps, l'indice de l'AOS a quant à lui décollé de +125,7 % (+3,8 % en moyenne annuelle). Comme le montre le graphique, aucunes valeurs sortant du lot n'expliquent cette dynamique. Ces différences sont caractéristiques.
- D'après la dernière ventilation de l'enquête sur le budget des ménages, entre 2015 et 2017, la part des dépenses de santé directes d'un ménage type s'est élevée à 2,6 % du revenu brut, celle des dépenses dans l'AOS à 6,5 %, et 1,4 % de ce revenu a été consacré aux assurances complémentaires, soit 10,5 % au total. Pour le type de ménage le plus impacté, à savoir les couples de 65 ans et plus, la part des dépenses de santé globales était malgré tout 2,8 fois plus élevée (à 29,9 %) que pour le ménage moyen. Pour le type de ménage le moins impacté, les couples de moins de 65 ans appartenant à la classe de revenus la plus aisée sur un total de cinq (plus de 15 731 francs par mois), cette part s'élevait à 5 %, soit moins de la moitié que pour le ménage moyen. D'une manière générale, la part de ces dépenses augmente avec l'âge. Elle pèse également plus lourd pour les classes de revenus les plus modestes. En revanche, le nombre d'enfants vivant dans le ménage n'a aucune incidence systématique sur la part des dépenses de santé dans le budget du ménage.

Ces observations sont remarquables. La recherche internationale a montré qu'en raison de la hausse des coûts de santé, les ménages des classes d'âge supérieures et des classes de revenus inférieures sont touchés par des taux

d'inflation plus élevés que le ménage moyen. Sur les 20 dernières années, ce constat se vérifie aussi en Suisse, mais la hausse est portée uniquement par les primes d'assurance maladie. En effet, les frais de santé payés directement par les ménages ont eu tendance à augmenter moins vite que l'IPC. Autrement dit, l'observation des frais de santé par le prisme de l'IPC, qui ne reflète pas les tarifs de l'AOS, ne rend pas compte de l'augmentation de la charge supportée par les personnes les plus âgées et les plus pauvres due à l'ascension des primes d'assurance maladie. Par conséquent, la compensation souhaitée par les acteurs socio-politiques s'avérera insuffisante si elle est alignée sur l'IPC ou sur l'indice mixte de l'AVS (dans lequel l'IPC compte pour 50 %).

→ **Statistique comparative des dépenses de consommation de l'Allemagne**

Autre élément flagrant : en Suisse, plus le revenu est confortable, plus la proportion du revenu consacré aux dépenses de santé directes est moindre, alors que c'est généralement l'inverse dans les autres pays. Autrement dit, en Suisse, ce n'est pas la liberté de dépenser plus pour sa santé lorsque l'on dispose d'un revenu confortable qui ressort le plus, mais le poids des versements à caractère obligatoire (franchises, paiements complémentaires) et des prestations non couvertes par l'AOS comme les frais de dentiste, si bien que les ménages qui sont financièrement les plus fragiles doivent y consacrer une part plus importante de leur budget que les ménages plus aisés. ✓

comparipedia

Inflation

Sous le terme d'inflation, on entend la hausse généralisée du niveau des prix dans une économie sur une période donnée. Aussi appelée renchérissement, elle s'accompagne d'une perte de la valeur réelle de la monnaie. Avec l'augmentation des prix, la quantité de biens que permet d'acheter une unité monétaire baisse. L'origine la plus fréquente de l'inflation est la croissance démesurée de la masse monétaire, imputable aux mesures de politique monétaire de la Banque centrale : la quantité d'argent en circulation finit par dépasser l'offre de biens demandés. La hausse des coûts de production est un autre facteur d'inflation, car les prestataires la compensent en rehaussant les prix. Bien que l'inflation serve également d'outil, notamment pour réduire la dette des États, elle a de nombreux effets pervers : le pouvoir d'achat de tous les salaires s'érode, l'épargne se déprécie et la valeur réelle des prêts diminue.



Éditeur

comparis.ch
Birmensdorferstrasse 108
8003 Zurich

comparis.ch

Réactions

media@comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

The logo for comparis.ch features the word 'comparis.ch' in a green, lowercase, sans-serif font. The letter 'o' is replaced by a green circle containing a white checkmark.